

St-Pierre-lès-Nemours *actus*

N°28 - Mars 2026 - Magazine d'informations municipales



ART ANIMALIER

12 & 13



10 & 11

BUDGET 2026



15

**PRÉSENTATION
DU CONSEIL**



19

JOURNÉE CITOYENNE



Chères
Saint-Pierroises,
Chers
Saint-Pierrois,

Durant ces six dernières années, nous avons cherché à rassembler plutôt qu'à opposer, à écouter et expliquer plutôt qu'imposer. Un état d'esprit qui, je le crois sincèrement, a permis de créer un climat apaisé et de porter une liste fédératrice.

Situation inédite pour notre commune : une seule liste était candidate. Vous avez pourtant été 47,95 % à vous déplacer pour voter et 94,34 % à nous renouveler votre confiance.

Au nom de l'ensemble de notre équipe, je tiens à vous remercier chaleureusement pour ce soutien.

Cette confiance nous honore et nous engage.

Notre équipe, composée de 29 élus et 2 remplaçants, partiellement renouvelée et représentative de tous les quartiers de la commune, est plus que jamais mobilisée pour agir avec sérieux et efficacité.

Depuis 2020, nous avons fait le choix de « servir un seul parti : celui de Saint-Pierre-lès-Nemours. De tenir un seul cap : celui d'améliorer concrètement votre quotidien. »

Durant ces derniers mois, nous avons poursuivi le travail d'écoute et d'échange avec les habitants afin de bâtir un programme clair, ambitieux et chiffré, riche de plus d'une quarantaine de propositions pour l'avenir de notre commune.

Aujourd'hui, **le travail continue.**

Plusieurs projets structurants avancent déjà :

- Le futur carrefour à feux qui viendra organiser et sécuriser le croisement de l'avenue Léopold Pelletier, de la rue de Foljuif et de la route de Larchant,
- Le lancement de l'étude en vue des travaux de réaménagement de la rue de Foljuif,
- La poursuite des travaux de construction de la future crèche intercommunale de Saint-Pierre-lès-Nemours,
- La requalification de la rue de Bagneaux,

- La plantation des arbres avenue Carnot et la fin des travaux de réaménagement,
- La division du terrain qui accueillera la future maison de santé pluriprofessionnelle.

Vote du budget municipal 2026

Grâce à une gestion financière rigoureuse, nous maintenons un niveau d'investissement important sans augmenter les impôts communaux.

Nous continuons également de préserver des services essentiels pour les familles, comme le maintien du prix du repas scolaire malgré la hausse du coût des denrées.

Vous retrouverez dans ce numéro un dossier complet consacré au budget 2026, présenté en toute transparence.

Avec votre confiance renouvelée, nous continuerons d'avancer avec détermination pour préparer l'avenir de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Bruno Landais

Votre Maire

Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours

SOMMAIRE

EN BREF	p. 3 & 4
ENVIRONNEMENT	p. 5
TRAVAUX	p. 6 à 8
PONEY CLUB	p. 9
BUDGET 2026	p. 10 & 11
ART ANIMALIER	p. 12 & 13
PRÉSENTATION DU CONSEIL	p. 14
ZOOM ADJOINTS	p. 15
ENTREPRISES	p. 16
MAISON DES ARTS	p. 17
SÉCURITÉ	p. 18
JOURNÉE CITOYENNE	p. 19

Taux de participation : **47,95%**

Élu au 1^{er} tour. **94,34%**
des suffrages exprimés en faveur de la
liste **J'aime Saint-Pierre-lès-Nemours.**

FÉVRIER

Cérémonie des Maisons Illuminées

Le 14 février dernier, la Ville a procédé à la remise des récompenses du concours des Maisons illuminées. L'occasion de saluer l'investissement de chacun des participants et de rappeler combien ces initiatives font vivre nos traditions et l'esprit de Noël dans notre commune.

Pour beaucoup d'enfants, ce sont ces petites lumières, ces maisons illuminées, ces décorations qui construisent leurs souvenirs de Noël... des souvenirs simples, mais précieux.

Félicitations à tous les participants et aux lauréats !



Succès pour le concert Graine de Zikos

L'événement musical qui valorise depuis plusieurs années le talent de nos jeunes artistes locaux a une fois de plus enchanté la commune.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et leur énergie !



Animation Carnaval à la Halle !

En février dernier, nos jeunes de l'accueil de loisirs ont mis toute leur créativité à l'œuvre pour transformer la halle des producteurs en un véritable décor de carnaval !

Guirlandes colorées, masques festifs et décorations pleines de pep's ont donné à la halle une ambiance joyeuse et chaleureuse.



Initiation au billard pour les jeunes !

Nos jeunes Saint-Pierrois de l'accueil de jeunesse, ont eu le plaisir de s'initier à l'art du billard aux côtés des bénévoles du Club de la Bonne Humeur.

Un beau moment de partage intergénérationnel et de transmission.



Des vacances de février sportives !

Entre patinoire, rugby et nombreux jeux collectifs, impossible de s'ennuyer !

Un grand merci à nos animateurs pour l'organisation de ces activités variées, dynamiques et stimulantes à l'accueil de jeunesse et l'accueil de loisirs.



MARS

One Man Show au Socio !

Le 7 mars, plus de 70 personnes ont franchi les portes du centre socioculturel pour assister au spectacle de Amaury de Gonzague.

Un one man show salué par la presse spécialisée, qui a su conquérir et faire rire le public présent tout au long de la soirée.

Merci aux artistes et aux équipes mobilisées pour ce moment de convivialité et de bonne humeur !



Nettoyage de Printemps – association de chasse

Le Premier week-end de mars, les chasseurs du territoire ont organisé une grande opération de nettoyage du chemin des Aulnes.

Une action bénévole en faveur de la préservation de notre environnement et de la biodiversité locale.

Merci à l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur engagement au service de notre cadre de vie.



Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme

Le 11 mars dernier, le Maire, les élus et les agents municipaux se sont rassemblés pour rendre hommage aux victimes du terrorisme et honorer leur mémoire.

À travers ce moment de recueillement, la Ville a souhaité rappeler son attachement indéfectible aux valeurs de la République : liberté, égalité et fraternité, ainsi que son soutien aux familles et aux proches des victimes.



Devoir de mémoire – Guerre d'Algérie et combats en Afrique du nord

Le 19 mars dernier, nous étions réunis devant le drapeau tricolore pour rendre hommage aux nombreux Français, civils et militaires, tombés lors de la guerre d'Algérie, ainsi que lors des combats en Tunisie et au Maroc.

Nous n'oublions jamais celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.



Marche de la Jonquille – Quel succès !

Les 21 et 22 mars, la Ville s'est parée de jaune pour soutenir la recherche contre le cancer.

Le samedi, près de 250 Saint-Pierrois ont participé à la 3^e édition de la Marche de la Jonquille, dans une ambiance conviviale et solidaire. Le dimanche matin, sur le marché des producteurs, de nombreux habitants du territoire ont également contribué à cette belle cause en réalisant un don.

Au total, plus de 1 400 € ont été collectés à l'occasion de ces deux journées.



Nettoyage de printemps du GENE

Le dimanche 22 mars, l'association GENE organisait son traditionnel ramassage des déchets sur plusieurs sites stratégiques de notre territoire.

Merci à tous les bénévoles mobilisés pour cette belle initiative citoyenne en faveur de l'environnement.



Course cycliste de Puisetlet

Le 29 mars, dans une belle ambiance et surtout dans la bonne humeur, plus de 250 cyclistes se sont élancés dans les rues de Puisetlet pour participer aux différentes courses, et notamment le prix de la Ville, organisées par l'USNSP Cyclisme.

Bravo aux nombreux bénévoles pour l'organisation de cet évènement !



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : LA VILLE MOBILISÉE

Face à la prolifération des chenilles processionnaires observée ces dernières années, la Ville a renforcé ses actions afin de limiter leur propagation, protéger la population et les animaux.

Des actions différenciées en fonction des besoins

Les équipes des services techniques interviennent régulièrement sur les secteurs les plus touchés de la commune. Des **sacs collecteurs ont été installés sur les arbres et sont remplacés régulièrement** par nos agents. Ce dispositif permet de piéger les chenilles lorsqu'elles descendent des arbres et constitue un moyen efficace pour freiner leur développement.

Lorsque l'infestation est trop importante, les agents municipaux procèdent également à **l'abattage des arbres ou à la coupe des branches les plus touchées**, afin d'éviter la propagation vers les zones environnantes.

Vigilance et prévention

Les chenilles processionnaires peuvent provoquer des réactions allergiques importantes, notamment chez les enfants et les animaux domestiques. Il est donc recommandé de ne pas les toucher et d'éviter tout contact.

En cas de présence signalée sur le domaine public, les habitants sont invités à prévenir la mairie afin de permettre une intervention rapide. La Ville reste pleinement mobilisée pour limiter les risques et préserver la sécurité de tous.



INFO ENVIRONNEMENT : LES MÉSANGES CHERCHENT LEUR NICHOTR

GUIDE DES NICHOTRS POUR OISEAUX
Un diamètre d'entrée adapté à chaque espèce

- 28 mm – Mésange bleue
- 32 mm – Mésange charbonnière
- 45 mm – Étourneau
Hauteur 4 m et plus
- Moineau – nichoir collectif
32 mm 32 mm 32 mm
- Rougequeue – nichoir semi-ouvert
Ouverture large
- Rouge-gorge – Hauteur max. 1,5 m
- Grimpereau – nichoir triangulaire
28 mm
- Martinet – nichoir à fente ovale
Height 5 m et plus
- Chevêche – nichoir tube
Diamètre du tube

Dès la mi-février, les premières visites commencent dans les jardins. Les mésanges bleues et charbonnières inspectent les cavités et nichoirs disponibles pour installer leur nid.

Elles reviennent plusieurs jours de suite pour tester la profondeur, la taille du trou d'envol ou encore la sécurité du lieu. Un même nichoir peut être examiné par plusieurs couples.

Le calendrier de la nidification débute dès la fin de l'hiver :

- Inspection des sites : mi-février à mi-mars
- Choix du nichoir et construction du nid : mars à début avril
- Ponte et incubation : avril à mai
- Envol des jeunes : mai à juin

La forme du nichoir, la taille du trou d'envol et son orientation jouent un rôle important.

Si un nichoir est resté en place depuis l'an dernier, c'est le bon moment pour le nettoyer : retirez simplement l'ancien nid et brossez l'intérieur à sec. Les mésanges ne réutilisent jamais un nid de l'année précédente.

Un geste simple de quelques minutes qui permettra d'accueillir la vie dans votre jardin tout au long du printemps.

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL : UN PATRIMOINE DÉSORMAIS ACCESSIBLE À TOUS !

Le 7 mars dernier, le maire de Saint-Pierre-lès-Nemours a inauguré, aux côtés du Père Frédéric et de Valérie Lacroute, vice-présidente de la Région Île-de-France, les travaux de mise en accessibilité de l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

Un aménagement attendu, permettant désormais à chacun d'accéder plus facilement à ce lieu emblématique de la commune.

Respecter un lieu chargé d'histoire et de spiritualité

Inscrit au titre des monuments historiques, l'église nécessitait une attention particulière. L'ensemble du projet a ainsi été élaboré en lien étroit avec les Architectes des Bâtiments de France ainsi qu'avec le Père Frédéric, représentant des usagers du lieu.

Durant toute la durée du chantier, les entreprises ont veillé à préserver la tenue des offices religieux, mariages et cérémonies funéraires afin de ne pas perturber ces moments essentiels de recueillement.

Un aménagement discret, esthétique et fonctionnel

Pensée pour s'intégrer harmonieusement à l'architecture existante, la nouvelle rampe d'accès a été réalisée en **béton lavé**, avec des paliers facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite.

Des jardinières ont également été aménagées afin d'apporter une touche végétale et accueillante aux abords de l'édifice.

Un projet soutenu par la Région Île-de-France

Ce chantier représente un investissement de 43 000 €, financé par la Ville avec le soutien de la Région Île-de-France dans le cadre du budget participatif handicap, qui a apporté une subvention de 10 000 €.

L'accessibilité pour tous

Lors de l'inauguration, le maire a rappelé le sens de cette démarche :

« Oui, l'accessibilité a un coût, mais certains lieux doivent être ouverts à tous. Comment expliquer à une personne en fauteuil qu'elle ne peut assister au mariage de sa fille ou à l'enterrement d'un proche ? »



MODERNISATION DU MOBILIER URBAIN



En 2026, la Ville poursuit et accélère la modernisation du mobilier urbain afin d'améliorer concrètement le cadre de vie.

Première étape : le remplacement complet de la **signalétique municipale**, devenue vieillissante et parfois obsolète. Les panneaux d'entrée de ville seront également renouvelés.



Autre priorité : la modernisation des **abris bus**, équipements essentiels du quotidien, notamment pour les scolaires. Un plan pluriannuel d'investissement a été engagé, avec une dizaine d'abris bus remplacés dès 2026 dont 2 abris bus financés par le budget participatif à hauteur de 5 000 €.

TRANSFORMER LA RUE DE BAGNEAUX POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN !

Depuis le lundi 16 février, les travaux de requalification de la rue de Bagneaux, actuelle D40, ont débuté par sa partie sud.

Axe particulièrement fréquenté, cette voie constitue l'une des principales portes d'entrée de Saint-Pierre-lès-Nemours. Son aménagement est donc un enjeu à la fois de sécurité, d'attractivité et de qualité de vie.

Un projet né de l'écoute des habitants

À l'origine du chantier : une réunion de quartier organisée en 2023 directement sur place avec les riverains. Ceux-ci ont alerté la municipalité sur l'état dégradé des trottoirs et d'une voirie qui n'avait pas connu de transformation majeure depuis plusieurs décennies.

Un constat immédiatement partagé par le maire, Bruno Landais, et les élus de la commission voirie. Des études ont alors été engagées en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne, gestionnaire de cet axe.

Le projet a ensuite été présenté aux habitants en juin 2025. Les échanges ont permis d'intégrer plusieurs ajustements afin d'aboutir à un aménagement répondant au mieux aux attentes locales.

Sécurité, environnement et cadre de vie : un équilibre recherché

Contraint par son statut de route départementale, le projet devait concilier plusieurs objectifs : sécuriser les déplacements, embellir l'espace public et gérer les eaux pluviales.

Les travaux prévoient ainsi :

- la requalification de **1,5 km de trottoirs perméables**, limitant les risques d'inondation ;
- la création d'entrées en enrobé pour chaque habitation ;
- l'organisation de stationnements clairement identifiés ;
- la plantation d'arbres afin de végétaliser et valoriser cette entrée de ville.

Un investissement partagé

Le coût total de l'opération s'élève à 285 000 € HT, financé conjointement par la Ville, à hauteur de 134 936 € et le Département de Seine-et-Marne pour 150 064 €.

Ce chantier s'inscrit dans la volonté municipale d'améliorer durablement les entrées de ville, véritables vitrines du territoire et éléments essentiels du cadre de vie quotidien.



L'AVENUE CARNOT (D607) CHANGE DE VISAGE !

Moins de deux ans après l'inauguration de la première tranche de requalification de l'avenue Carnot (D607), réalisée aux côtés du Président du Département de Seine-et-Marne, l'une des principales entrées de Saint-Pierre-lès-Nemours achève aujourd'hui sa transformation.

Une vitrine pour la commune et le Pays de Nemours

Axe stratégique emprunté chaque jour par plusieurs milliers de véhicules, l'avenue Carnot constitue une véritable porte d'entrée du territoire et du Pays de Nemours. Son aménagement participe directement à l'image et à l'attractivité de la commune.

Un cadre urbain modernisé et plus sécurisé

Les travaux ont permis de redonner à l'avenue son caractère :

- trottoirs entièrement réhabilités, plus larges et végétalisés ;
- rétrécissement de la chaussée afin de limiter la vitesse ;
- installation de nouveaux candélabres solaires ;
- réorganisation et sécurisation des stationnements.



Un chantier partenarial

Cette opération d'envergure a été financée conjointement par la Ville, la communauté de communes du Pays de Nemours, le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France.

Malgré des délais prolongés en raison des conditions météorologiques hivernales, la municipalité tient à remercier les riverains pour leur patience tout au long du chantier.

Une transformation qui se poursuit

Afin d'assurer une parfaite cohérence urbaine, la Ville poursuivra prochainement l'harmonisation du secteur avec la reprise des trottoirs situés de l'autre côté de l'avenue, en complément des pistes cyclables déjà réalisées.



REQUALIFICATION DE LA VOIRIE

Rue des Peupliers : des trottoirs rénovés

Début février, la Ville a engagé la reprise complète des trottoirs de la rue des Peupliers.

Ce chantier, attendu par les riverains, permet d'améliorer concrètement la sécurité des déplacements piétons, l'accessibilité et le confort du quotidien.



Chemin des Sables - une voirie entièrement rénovée

La Ville a procédé à la reprise complète de la voirie du chemin des Sables, un axe particulièrement emprunté par les habitants du hameau de Chaintréauville pour rejoindre l'avenue d'Ormesson.





PONEY CLUB DE LA COMMANDERIE : IL SOUFFLE SA 50^{ème} BOUGIE !

Cette année, le Poney Club de la Commanderie célèbre un anniversaire symbolique : 50 ans au service de la passion équestre et de l'intérêt général.

Propriété de la Ville et géré par une association, cet équipement municipal est unique sur le territoire. « Un poney club communal, c'est rare », aime rappeler le Maire. Cette organisation originale permet à la collectivité de garantir un accès démocratisé à l'équitation, tout en veillant à la qualité des infrastructures et au respect du bien-être animal.

L'établissement est d'ailleurs **labellisé par la Fédération Française d'Équitation, gage de sérieux et d'exigence.**

Un lieu d'accueil privilégié

Le Poney Club dispose de 22 boxes et accueille une vingtaine de poneys dans des conditions optimales. En échange d'un hébergement à tarif attractif, les montures participent aux activités proposées au public, permettant à chacun de découvrir la pratique équestre.

Implanté sur 2,4 hectares de paddocks en herbe, le site offre un cadre naturel particulièrement adapté à l'épanouissement des poneys comme des cavaliers. Une carrière et un manège permettent l'apprentissage en toute sécurité, notamment pour les plus jeunes.

Un outil de formation et de démocratisation

Chaque année, près de 300 élèves Saint-Pierrois bénéficient de séances d'initiation à l'équitation.

Ce dispositif, très apprécié des familles, permet de faire découvrir un sport souvent perçu comme élitiste et de le rendre accessible à tous.



Au-delà de l'initiation, le club compte plus de 80 adhérents réguliers. Les cavaliers s'y forment, progressent et participent à des compétitions. Le Poney Club perpétue ainsi une tradition équestre française exigeante et contribue au rayonnement sportif du territoire en accueillant également des rencontres et concours.

Des animations toute l'année

Tout au long de l'année, salariés et bénévoles proposent des ateliers découverte et des animations ouvertes au grand public. Plusieurs dizaines de pratiquants extérieurs sont ainsi accueillis chaque année, faisant du site un véritable lieu de vie et de transmission.



La Ville investit pour l'avenir

Attachée à la qualité de cet équipement, la Ville a récemment engagé d'importants travaux pour améliorer les conditions d'accueil et le bien-être animal :

- Réfection du chemin d'accès avec un nouveau revêtement, garantissant la sécurité des piétons et des chevaux ;
- Création d'un caniveau pour optimiser l'évacuation des eaux pluviales ;
- Isolation des boxes afin d'assurer des conditions optimales pour les poneys en toute saison.

Ces investissements témoignent d'une volonté claire : préserver cet équipement emblématique et lui permettre de continuer à former les cavaliers de demain.

BUDGET 2026 : ON FAIT LE POINT !



Dans un contexte national marqué par l'incertitude budgétaire, avec des dotations aux collectivités locales réduites chaque année et des subventions de plus en plus contraintes, les élus locaux doivent agir avec responsabilité pour préserver l'avenir de leur territoire.

La capacité d'investir demain

À Saint-Pierre-lès-Nemours, cette exigence guide chacune de nos décisions. Chaque dépense est maîtrisée, chaque investissement est pensé dans l'intérêt général. La rigueur appliquée à nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager des excédents indispensables pour maintenir notre capacité d'investissement et préparer l'avenir avec sérénité.

Grâce à cette gestion responsable, **nous faisons le choix de ne pas augmenter les taux communaux**, dont le taux demeure inférieur de près de **sept points à la moyenne départementale**. Cette année encore, la commune dégagera un excédent global de 3,6 millions d'euros, garantissant solidité financière et marges de manœuvre pour poursuivre la transformation de notre ville et améliorer concrètement le quotidien des Saint-Pierrois.

Une politique d'investissement ambitieuse

Déjà 16 millions d'euros investis depuis 2020, la Ville poursuit sa dynamique en 2026 avec plus de 2 millions d'euros d'investissements programmés.

Voirie, bâtiments, écoles : les priorités 2026

La rénovation de la voirie constitue un axe majeur avec plus de 820 000 € consacrés aux travaux d'entretien et d'aménagement.

Parallèlement, la modernisation, l'isolation et l'entretien du patrimoine municipal se poursuivent. Une enveloppe de 660 000 € permettra notamment la réalisation de travaux à l'école des Sources, à la salle Guillemot, à la maison de santé communale ou encore au restaurant scolaire du Clos Saint-Jean.

Culture et vie sociale au cœur du projet municipal

Parce que la qualité de vie passe aussi par le lien social et l'accès à la culture, la Ville continue de renforcer son soutien aux initiatives locales. Dans le prolongement du développement de la Maison des Arts et de la programmation culturelle municipale, les moyens consacrés aux manifestations et à la vie associative sont maintenus à un niveau élevé.

Au total, 315 000 € seront dédiés aux associations, au CCAS et aux événements municipaux (Apéros Halle, expositions, festival BD, village de Noël...), véritables moteurs du dynamisme local.

Derrière ces chiffres, il y a une seule priorité : continuer à investir pour notre cadre de vie, nos services publics et l'avenir de toutes les générations saint-pierroises.

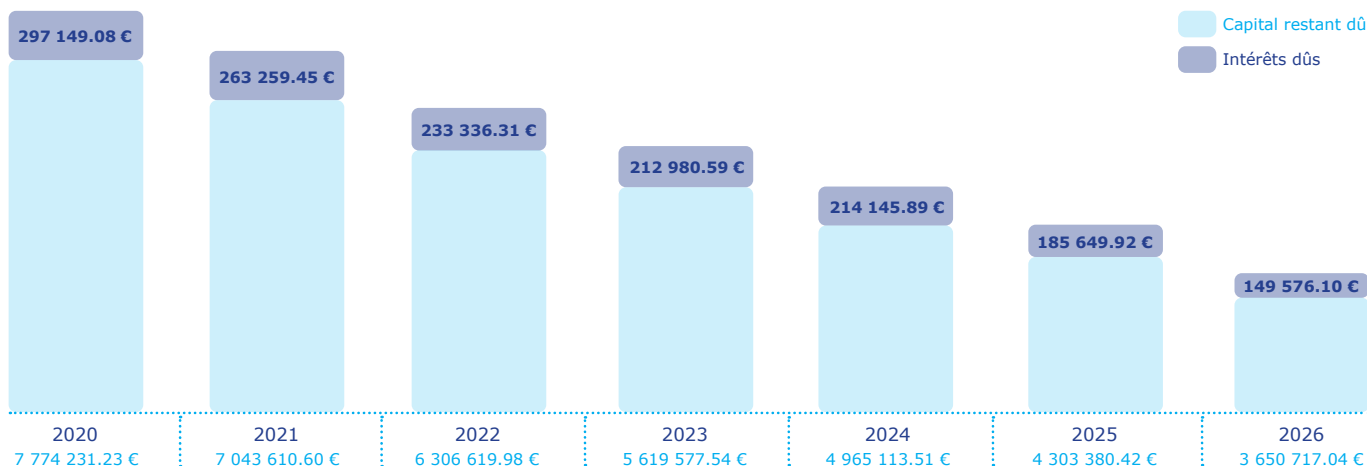
*Bruno Landais,
Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours*

*Sébastien Deteix,
1^{er} adjoint aux finances*

1 - Les finances municipales - Résultats

Année	Total des recettes	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Excédent global
2021	10 278 758.11 €	4 725 519.52 €	1 510 662.10 €	4 042 576.49 €
2022	11 481 214.93 €	5 332 751.40 €	1 955 570.83 €	4 192 892.70 €
2023	13 625 477.27 €	6 624 850.90 €	2 144 266.40 €	4 856 359.97 €
2024	13 317 472.32 €	6 225 041.29 €	3 517 034.84 €	3 575 396.19 €
2025	13 999 833.37 €	6 396 551.28 €	3 924 513.31 €	3 678 768.78 €

2 - Amortissement de la dette



3 - Les chiffres qui comptent pour les finances des Saint-Pierrois



*Foncier bâti

4 - Répartition budgétaire

Fonctionnement : 6 552 807 €	Investissement : 3 247 753 €
Charges à caractère générales : 2 468 300 € <i>dont:</i> Fluides : 486 000 € Restauration scolaire : 140 000 € Équipement : 237 000 € Entretien des bâtiments / voirie / matériels : 773 000 € Assurance : 92 000 € Transport scolaire : 130 000 € Culture / événements : 123 000 € Divers (taxe foncière / telecom / honoraires / avocats...) : 487 000 €	Voie / incendie : 1 356 000 € Remboursement de la dette : 627 223 € Études et logiciels : 116 752 € Acquisition de terrains : 115 000 € Aménagements terrains et végétalisation : 49 000 € Travaux / Bâtiments : 620 000 € Matériels CTM : 57 500 € Divers (mobiliers urbains...) : 306 278 €
Charges de personnel : 3 336 000 € Autres charges : 599 702 € <i>dont:</i> Service incendie : 87 100 € Subvention CCAS : 80 000 € Subventions associations : 110 000 € Divers (indemnités / syndicats) : 322 602 €	
Intérêts de la dette : 148 805 €	

5 - Principaux projets d'investissement

Travaux de voirie Requalification rue de la demi-lieue : 147 616 € Rue de Bagneaux : 342 000 € Trottoirs rue des Peupliers : 35 000 € Impasse des Sources : 33 000 € Rue du chemin noir : 10 452 € Etudes rue de Foljuif et du Centre socioculturel : 80 000 € Remplacement de 8 abris bus : 72 000 € Trottoir de la rue des Grisardes : 20 000 €	Entretien des bâtiments et divers travaux Travaux d'isolation de l'école des Sources : 113 800 € Agrandissement du cimetière : 25 678 € Toiture et isolation du restaurant scolaire du clos : 268 851 € Menuiseries de la maison médicale : 23 706 € Accessibilité de l'église : 43 000 € Salle Guillemot : 51 000 €
Environnement Achat d'arbres et plantes : 15 600 € Modernisation de l'éclairage public : 100 000 € Aire de jeux : 53 400 €	Acquisition de matériels : 297 074 €



LE SALON D'ART ANIMALIER : UNE RÉFÉRENCE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL !

Après un vernissage organisé dans un centre socioculturel comble le vendredi 27 mars au soir, la nouvelle édition du salon d'art animalier a une nouvelle fois rencontré un immense succès. À cette occasion, le Maire a eu le plaisir de remettre le Prix de la Ville, moment fort venant saluer la qualité artistique et l'engagement des exposants.

Dès l'ouverture et tout au long du week-end, les allées du salon n'ont pas désempé. Plus de 2 500 visiteurs, venus de Seine-et-Marne mais également des départements limitrophes, ont fait le déplacement pour découvrir — et parfois acquérir — les œuvres présentées par 40 artistes exposants venus de toute la France. Une fréquentation remarquable qui confirme l'attractivité croissante de cet événement culturel désormais bien installé dans le paysage artistique régional.

L'art animalier sous toutes ses formes

Pour cette nouvelle édition, les équipes de l'Association du Point du Jour, avec le soutien de la Ville de Saint-Pierre-lès-Nemours, ont fait le choix d'une sélection exigeante d'artistes professionnels travaillant autour de l'univers animalier.

Au fil des allées, les visiteurs ont pu admirer une grande diversité d'expressions artistiques : peintures, gravures, sculptures ou encore photographies animalières. Chaque œuvre proposait un regard singulier sur le monde vivant, mêlant sensibilité artistique, maîtrise technique et regard contemporain sur la nature.

Cette exigence qualitative constitue d'ailleurs l'une des clés du succès du salon : proposer une exposition accessible à tous les publics tout en maintenant un niveau artistique professionnel reconnu par les amateurs comme par les collectionneurs.

Des remerciements appuyés aux organisateurs

La Ville adresse ses plus sincères remerciements à Gilles Billault ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et partenaires de l'Association du Point du Jour pour le travail remarquable accompli dans l'organisation de ce salon et, plus largement, pour leur implication constante dans l'animation de la Maison des Arts.

Par leur engagement, ils contribuent activement au dynamisme culturel local et participent au rayonnement artistique de la commune bien au-delà de son territoire.





PLUS QU'UN SALON, UN MOMENT DE TRANSMISSION DE LA PASSION ARTISTIQUE

Depuis sa création, le salon d'art animalier porte dans son ADN une ambition forte : transmettre la passion de l'art sous toutes ses formes et la rendre accessible au plus grand nombre.

Cette année encore, les équipes de l'Association du Point du Jour ont accueilli, aux côtés de la médiatrice culturelle de la Ville, plus de 700 élèves venus découvrir l'exposition dans un cadre pédagogique privilégié.

Guidés par des artistes et intervenants passionnés, les jeunes visiteurs ont pu s'initier ou se perfectionner à différentes pratiques artistiques : modelage, aquarelle, dessin, peinture à l'huile ou encore gravure.

Ces moments privilégiés, loin du cadre traditionnel de la classe, ont permis aux enfants d'échanger et de développer leur curiosité artistique. Une expérience marquante qui aura peut-être fait naître quelques vocations.

L'art animalier investit la Maison des Arts

L'édition 2026 a également pris une dimension nouvelle en s'étendant sur deux lieux culturels. En parallèle du salon, la Maison des Arts a accueilli conférences, stages et rencontres animés par des artistes professionnels.

Parmi les moments forts, la conférence consacrée au « **tatouage et art animalier** », proposée par Alexandra Szymanki, a particulièrement marqué les esprits. Un univers artistique parfois inattendu dans un cadre d'exposition plus traditionnel, qui a su intriguer, questionner et impressionner le public par la richesse des échanges et la finesse du travail présenté.

Vivement la prochaine édition !



PRÉSENTATION DU CONSEIL



Bruno Landais
Ancien cadre



Sébastien Deteix
Directeur de mission
Cabinet expert comptable



Sophie Bordat
Orthophoniste



Eric Dalmayrac
Agent immobilier



Véronique Trouillet
Technicienne développement
Formulatrice et R&D



Thierry Remond
Retraité Technicien
Météo France



Johanna Kokoszane
Cheffe de service
Protection de l'enfance



Jean-Claude Dumay
Ancien banquier



Audrey Da Silva Godin
Infirmière - Reflexologue



Fabrice Morvan
Professeur de lycée



Valérie Marque
Manager dans l'assurance



Manuel Meira
Ancien cadre



Nadège Grandjean
Auxiliaire de vie sociale



Bernard Reigneau
Ancien cadre du BTP



Chrystel Goga
Secrétaire commerciale



Azouz Oulouche
Chef de projets



Angélique Frot - Bonaventure
Directrice de crèche



Jérôme Saulet
Analyste financier



Angélique Peradon
Directrice d'exploitation



Evans Nam
Professeur
d'Histoire-Géographie



Séverine Le Joncour
Coordinatrice démocratie



Cyril Rousset
Mécanicien vélo



Catherine Patron
Technicienne administrative
dans le handicap



Claude Narme
Retraité contrôle qualité



Lydia Largitte
Technicienne administrative



Freddy Beaudouin
Commerçant retraité



Karine Conin
Secrétaire administrative



Eric Barthelemy
Responsable contrats
multi techniques



Sandy Ferreira
Aiguilleur de rail SNCF

LE MOT DES NOUVEAUX ADJOINTS



Sébastien Déteix, FINANCES – SECURITE PUBLIQUE – STATIONNEMENT - SPORT

Mes priorités : accompagner durablement nos associations, veiller à une gestion saine et responsable du budget communal, poursuivre le déploiement de la vidéoprotection et renforcer les effectifs de notre police municipale.

Sophie Bordat, DEMOCRATIE LOCALE – DEVELOPPEMENT DURABLE – CADRE DE VIE

Mes priorités : Renforcer la participation citoyenne et porter des actions concrètes pour l'environnement : création d'un verger des naissances, réouverture de chemins forestiers, valorisation de la zone naturelle sensible du chemin des Aulnes et poursuite de la déminéralisation de l'espace public avec la plantation d'arbres.



Eric Dalmayrac, VOIRIE – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – COMMERCE – JUMELAGE

Mes priorités : Poursuivre la régénération de la voirie et l'aménagement de voies partagées ; engager la requalification de nos axes structurants (rue de Foljuif, rue du Château, rue Grande à Puisetlet...) ; et renforcer l'attractivité de notre marché dominical avec de nouveaux producteurs locaux. Nous resterons aux côtés de nos entreprises, en partenaires engagés de leur développement.

Véronique Trouillet, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – BIEN ETRE ANIMAL

Mes priorités : Je poursuivrai nos actions pour une restauration scolaire locale, l'épanouissement des jeunes et le suivi des équipes enseignantes, tout en accompagnant la construction de la nouvelle crèche intercommunale. Nous renforcerons également nos engagements pour le bien-être animal, en lien avec le label régional « Ville amie des animaux ».



Thierry Rémond, URBANISME – PREVENTION DES RISQUES – ESPACE NATUREL SENSIBLE

Mes priorités : Rester vigilants sur chaque projet pour garantir un développement communal maîtrisé et harmonieux. Renforcer nos investissements et notre coopération avec le SDIS pour prévenir les risques d'incendie et de crue.

Johana Kokoszaneck, RESERVE CITOYENNE – COHESION SOCIALE – CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mes priorités : Faire de l'engagement citoyen une force : déployer un budget participatif, créer une réserve citoyenne formée aux gestes qui sauvent et mobilisable lors des situations exceptionnelles, et accompagner la montée en puissance du CME pour qu'il devienne un véritable moteur de projets pour les jeunes Saint-Pierrois.



Jean-Claude DUMAY, CULTURE – AFFAIRES PATRIOTIQUES ET MILITAIRES – ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

Mes priorités : Poursuivre le développement de la programmation culturelle (Village de Noël, apéros music'halle, conférences, expositions...) et transformer le Centre Socioculturel en salle modulable pour événements et spectacles, tout en accompagnant nos associations pour faire vivre le devoir de mémoire.

Audrey Da Silva-Godin, AFFAIRES SOCIALES

Mes priorités : Développer davantage les actions en faveur des seniors, notamment à travers le portage de repas, la mise en place du service Allô Courses et les activités Sport-Santé, tout en poursuivant l'organisation d'événements festifs. Le CCAS continuera également son accompagnement auprès des familles en proposant des sorties adaptées et ouvertes à tous.





SITE INDUSTRIEL QUARTZ SAINT-GOBAIN



En fin 2025, le Maire a eu l'immense plaisir de répondre favorablement à l'invitation de Marie-Alix Bur, Manager Général, et de Jean-Christophe Chiabodo, Directeur d'établissement, pour visiter le site Quartz Saint-Gobain – Advanced Ceramic Composites et échanger autour de leurs projets.

Créé en 1922, ce site industriel et de R&D, situé en entrée de ville, emploie aujourd'hui plus de 80 salariés. Il s'inscrit dans l'histoire du groupe Saint-Gobain, dont l'ancrage sur notre territoire remonte à plus de trois siècles et qui compte 30 000 collaborateurs en France.



Le site saint-pierrois concentre des savoir-faire et une expertise reconnus à l'international dans la fabrication de matériaux à base de quartz (silice) et de produits de très haute performance.

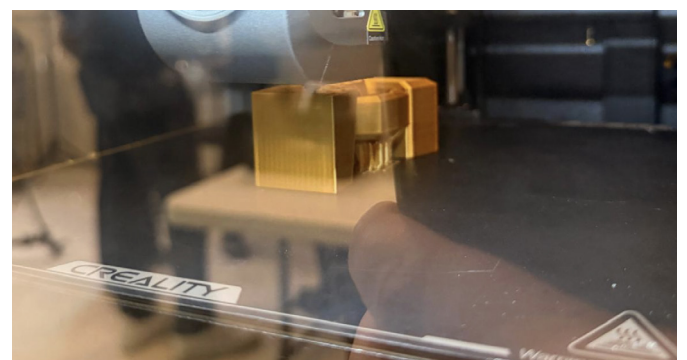
Leurs marchés sont directement liés à des enjeux de souveraineté nationale, notamment dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense et du ferroviaire.

La Ville reste très attentive à leurs projets pour les soutenir à son niveau.

LE FAB LAB S'OUVRE AUX ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE !

Le 6 mars dernier, la Ville a accueilli près d'une cinquantaine de chefs d'entreprise au FAB & LAB de la Maison des Arts pour un temps d'échanges consacré au développement économique local.

Cette rencontre, organisée en présence du Maire a permis aux entrepreneurs de mieux se connaître, de présenter leurs activités et de découvrir les possibilités offertes par cet équipement municipal innovant.



UN CYCLE DE CONFÉRENCES QUI SÉDUIT !

Après le grand succès rencontré lors de la conférence consacrée à la vie et à l'œuvre de Rosa Bonheur, la Ville a souhaité poursuivre cette dynamique culturelle en lançant son premier cycle de conférences.

L'intelligence artificielle

Le 7 février, la saison s'est ouverte avec une conférence dédiée à l'intelligence artificielle et à son impact sur notre quotidien. Les participants ont pu découvrir comment ces technologies transforment déjà nos vies, nos habitudes et nos façons de travailler.

La Maison des Arts affichait complet, réunissant plus de 35 participants pour deux heures d'échanges passionnants, mêlant présentation et temps de questions-réponses autour de ce sujet d'actualité particulièrement captivant. Un grand merci à Marie Nicolas pour la qualité, la clarté et la richesse de son intervention.

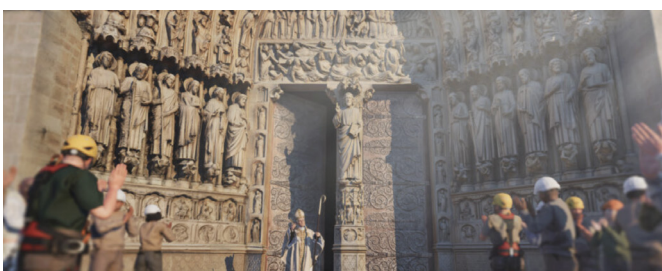
Notre Dame-de-Paris

Le 14 mars, la seconde conférence a emmené le public au cœur de Notre-Dame de Paris. Marie Benoit-Ruby, guide conférencière et historienne de l'art, a fait revivre la célèbre cathédrale à travers des descriptions précises, des éclairages historiques et de nombreuses anecdotes qui ont conquis l'auditoire.

Ce cycle de conférences confirme l'intérêt des habitants pour des rendez-vous culturels accessibles, enrichissants et réalisés en proximité.



VISITE EN RÉALITÉ VIRTUELLE : NOTRE-DAME DE PARIS



La Ville a proposé aux habitants une expérience culturelle originale en partenariat avec La Villette : un voyage immersif au cœur de l'histoire de l'un des monuments les plus emblématiques du patrimoine français.

Grâce à ce spectacle innovant, les participants revivent plus de 800 ans d'histoire à travers une expérience mêlant découverte culturelle, technologie et émotion. Une occasion unique de redécouvrir les grandes étapes de la vie du monument et les personnages qui ont marqué son histoire.

Cette initiative a rencontré un véritable succès auprès des Saint-Pierrois, puisque l'ensemble des créneaux proposés affiche aujourd'hui complet. Plusieurs dizaines d'habitants ont déjà participé à cette aventure immersive, et d'autres pourront en profiter dans les prochains mois.

Face à cet engouement, la Ville étudie actuellement l'ouverture de nouveaux créneaux, notamment le vendredi soir.



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES !

Début janvier, le Tribunal judiciaire de Fontainebleau a condamné l'auteur d'un dépôt sauvage sur la commune à une amende de **1 500 €**.

Cette décision a été rendue possible grâce au renforcement des moyens de la Police Municipale et au déploiement progressif de la vidéoprotection sur le territoire communal. Alors qu'aucune caméra n'était installée en 2020, la Ville dispose désormais de **49 caméras en service en 2026**, permettant d'identifier plus facilement les auteurs d'infractions et d'engager des poursuites.

Une problématique nationale

Les dépôts sauvages constituent aujourd'hui un véritable enjeu pour les collectivités. Selon une étude de l'IFOP, **un Français sur quatre reconnaît avoir déjà abandonné des déchets dans la nature**. Face à cette réalité, les communes doivent s'organiser pour protéger leur cadre de vie et préserver les espaces naturels.

Une procédure systématique

Afin de lutter efficacement contre ces comportements, la Ville a mis en place une procédure claire : **chaque dépôt sauvage constaté fait désormais l'objet d'un dépôt de plainte**.

Cette démarche permet l'ouverture d'une enquête et, lorsque les responsables sont identifiés, leur comparution devant la justice.

Une vigilance encore accrue

La municipalité entend poursuivre ses efforts pour prévenir et sanctionner ces incivilités. Le déploiement de la vidéoprotection se poursuivra dans les secteurs les plus exposés et des **barrières forestières** continueront d'être installées afin de protéger certains chemins et espaces naturels.

La propreté de la ville et la préservation de l'environnement constituent des enjeux majeurs pour la qualité de vie des habitants. La mobilisation de chacun reste essentielle pour lutter durablement contre ces pratiques.



TRAFFIC ROUTIER : PRÉVENTION, SIGNALISATION, CONTRÔLE DES POIDS LOURDS... LA VILLE AGIT

La Ville poursuit la montée en puissance de ses actions en matière de sécurité routière afin d'améliorer les conditions de circulation et de garantir la sécurité de tous les usagers. Point d'étape sur les dispositifs déployés.

Prévenir et sensibiliser dès le plus jeune âge

En 2026, les agents de la Police municipale ont obtenu leur certification pour mener des actions de prévention en matière de sécurité routière.

Ils interviendront prochainement dans les écoles de la commune afin de sensibiliser les jeunes Saint-Pierrois aux bons comportements à adopter sur la route, que ce soit en tant que piétons, cyclistes ou futurs conducteurs.



Une présence renforcée sur le terrain

Début avril, l'équipe de Police municipale a été renforcée avec l'arrivée d'un nouvel agent. Ce renfort permettra d'accroître la présence sur le terrain et de développer les contrôles de vitesse ainsi que les contrôles des poids lourds.

Plusieurs fois par mois, des opérations seront ainsi menées sur les axes interdits aux poids lourds – sauf desserte locale – afin de faire respecter la réglementation et verbaliser les contrevenants.

Une meilleure orientation des poids lourds

À la suite de plusieurs relances de la municipalité, le Département de Seine-et-Marne va mettre en place une signalisation renforcée en amont de Saint-Pierre-lès-Nemours. Cet affichage permettra de mieux orienter les poids lourds, hors desserte locale, vers des axes adaptés et ainsi de limiter leur passage dans la commune.

La Ville reste pleinement mobilisée pour améliorer la sécurité routière et garantir un cadre de vie plus sûr aux Saint-Pierrois.

JOURNÉE CITOYENNE : LES PROJETS RETENUS POUR L'ÉDITION 2026

Au terme d'un mois de consultation des Saint-Pierroises et des Saint-Pierrois, et après la collecte de nombreuses contributions, près d'une trentaine de propositions de projets ont été recensées.

Comme lors des deux premières éditions, les chantiers citoyens seront répartis sur l'ensemble de la commune, afin de bénéficier au plus grand nombre.

Projet 1 : projet des jeunes

Embellissement et personnalisation de l'ancien « pot à crayons », actuellement situé chemin de la Messe.

Ce dernier sera prochainement installé en face de l'école maternelle du Clos Saint-Jean, afin de lui donner une nouvelle visibilité.

Lieu de Rdv : Samedi 27 juin - Halle des Producteurs à 10h



Projet 2 : réalisation de pièges à frelons asiatiques

Face à ce véritable fléau, nous vous proposons un atelier pratique pour fabriquer votre propre piège.

Une action concrète pour protéger notre environnement et agir collectivement.

Lieu de Rdv : Samedi 27 juin - Halle des Producteurs à 10h

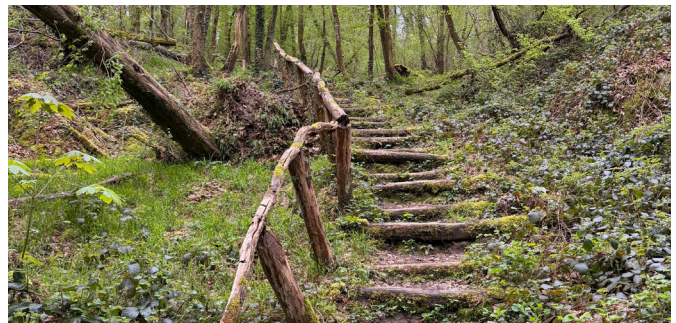


Projet 3 : Remise en état du GR13

Particulièrement emprunté par les randonneurs, l'escalier du GR13 est aujourd'hui très dégradé.

Nous proposons d'en assurer la remise en état afin de garantir la sécurité des usagers et de valoriser ce chemin de randonnée.

Lieu de Rdv : Samedi 27 juin - Devant l'EHPAD des Jardins du Loing à 9h30



Projet 4 : Embellissement des tombes

Remise en état, embellissement et fleurissement des tombes de nos anciens combattants.

Lieu de Rdv : Samedi 27 juin - Ancien cimetière



Projet 5 : Préparation du repas citoyen

Moment fédérateur et de partage, la Journée Citoyenne se clôturera par un repas convivial à la Halle des producteurs.

Celui-ci sera également préparé par une équipe de bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement.

Lieu de Rdv : Samedi 27 juin - Halle des Producteurs à 10h30

11-12 11 - 12 AVRIL
Salon du Lego
10h-19h - Centre socioculturel

18 18 AVRIL
Théâtre : Le Malade Imaginaire
14h - Maison des Arts

24 24 AVRIL
Concert à la bougie
20h30 - Église Saint-Pierre-Saint-Paul

22 22 MAI
Conférence : Le Tissu et L'ART
14h-15h - Maison des Arts

30-31 30 - 31 MAI
Festival de la BD
Centre socioculturel

18-21 18 - 21 JUIN
Foire de la Saint-Jean
Quai Victor Hugo

26-5 26 JUIN - 5 JUILLET
Exposition Temporaire
Maison des Arts

4 4 JUILLET
Cinéma en plein air
21h - Parc de l'Hôtel de Ville

AGENDA

Concert à la bougie



Vendredi 24 avril à 20h30

Église Saint-Pierre-Saint-Paul



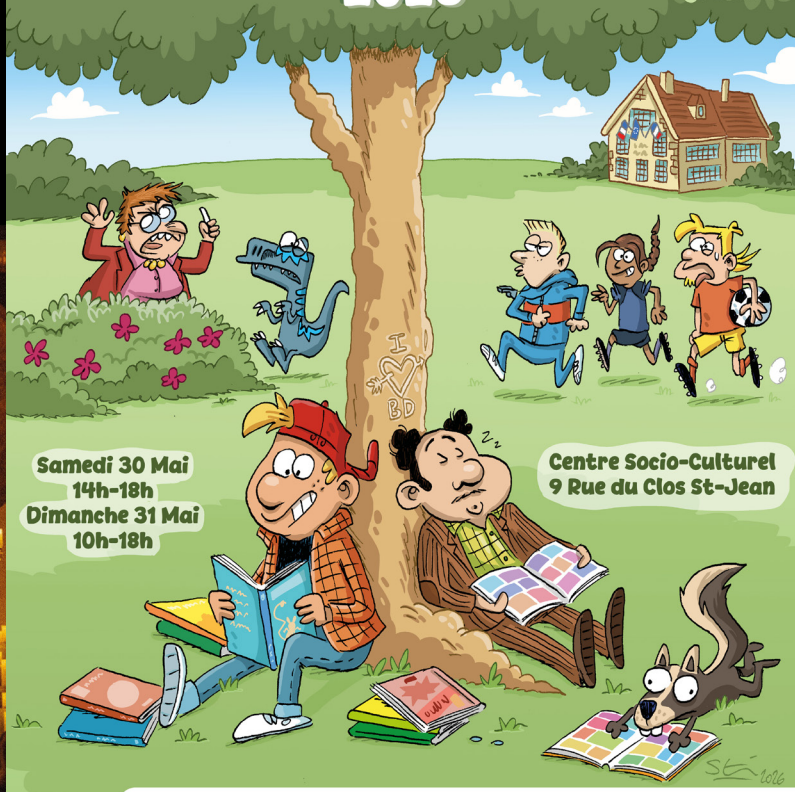
FESTIVAL BD

Saint-Pierre-Lès-Nemours

2ème édition

2026

Entrée gratuite



Samedi 30 Mai
14h-18h
Dimanche 31 Mai
10h-18h

Centre Socio-Culturel
9 Rue du Clos St-Jean

20 auteurs et dessinateurs professionnels venus de toute la France !



PARC
DE L'HÔTEL
DE VILLE

CINÉMA EN PLEIN AIR

Samedi 4 juillet

à
21h

ENTRÉE
GRATUITE



Film :
UN P'TIT
TRUC
EN PLUS



cycle de
conférences

Conférence : le Tissu et L'ART

23 mai 2026 → de 14h à 15h

→ Cette conférence propose une immersion dans l'univers des fibres, motifs, teintures et textures, à la croisée de l'art, de l'artisanat et du design.



MDA

→ Tout public

→ Entrée gratuite

→ Inscriptions : culture@spln.fr ou 01 64 45 13 60